

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 29 mai 2013.

Aménagement de la RN12 entre Alençon et Fougères – Itinéraire et scénarios d'aménagement

Après présentation par Monsieur le Maire et débat sur le projet, le conseil municipal demande un délai d'étude du dossier et décide de reporter sa décision à une séance ultérieure fixée le mercredi 5 juin prochain.

Consultation pour l'aire de jeux rue du Stade

Après présentation par Monsieur le Maire des résultats de la consultation auprès de plusieurs entreprises pour l'aménagement de l'aire de jeux de la rue du Stade - sol amortissant, fourniture de 2 jeux, réalisation d'une clôture - le conseil municipal décide de retenir l'entreprise JEM CONCEPT pour un montant, après négociation, de 20 088 € HT.

Lancement du projet de révision « allégée » du PLU- Débat sur le PADD

Monsieur le Maire fait part de l'intention de Fougères Communauté d'étendre une partie de la zone d'activité dont elle a la gestion afin de permettre le développement des activités situées sur le secteur de l'Aumallerie. Le terrain concerné à « La Corbelière » par le projet d'extension est actuellement classé en A (zone agricole stricte) ou NA (zone naturelle agricole).

Le conseil municipal décide de procéder à la mise en place d'une procédure de révision « allégée » du PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin de mettre en adéquation les documents réglementaires du PLU au vu du projet d'extension de la zone d'activité gérée par Fougères Communauté.

Jardins familiaux rue du Grand Jardin

Monsieur le Maire rappelle que suite aux travaux d'aménagement des 9 logements locatifs rue du Grand Jardin, une bande de terrain latérale aux constructions neuves est restée disponible et est destinée à un projet de création de jardins familiaux.

Un premier recensement des candidats éventuels parmi les habitants de la Résidence du Grand Jardin ainsi qu'à ceux des locatifs de l'autre côté de cette rue a été concluant puisque 4 riverains sont intéressés.

Le conseil municipal décide d'approuver le projet d'aménagement de la parcelle en jardins familiaux et décide de leur mise à disposition à titre gratuit.

ALSH communal

Après présentation par Michel BRARD des propositions de la commission Sports Loisirs Culture, le conseil municipal décide du montant des tarifs à réclamer aux familles pour le camp du centre de cet été qui se tiendra à St Germain en Cogles – Yourtes - de la Ferme d'Eden.

De nouvelles modalités sont définies pour l'organisation de la cantine du centre, sur le repas des encadrants et sur le temps consacré à la programmation des activités en ce qui concerne les encadrants.

Requête au Tribunal Administratif sur la délivrance d'un permis de construire

Monsieur le Maire fait part d'une requête en référé auprès du Tribunal Administratif d'un habitant demandant la suspension de l'exécution d'un permis de construire modificatif. Cette requête en référé a été rejetée par le Juge et les intéressés ont été condamnés à verser 1 000 € à la commune et au titulaire du permis.

Le jugement sur le fond de la requête interviendra ultérieurement.

Compte-rendu de la commission spécifique salle des fêtes

Monsieur le Maire expose les orientations prises sur le site par la commission : une redistribution des locaux annexes permettra à l'association de Théâtre de disposer de la totalité des coulisses.

Des renseignements vont être pris auprès des utilisateurs de sono pour l'accès à la scène du matériel et également sur le coût d'un appareil élévateur.

Vente des chemins ruraux

Suite au rapport et aux conclusions du commissaire enquêteur et compte tenu que la procédure d'aliénation arrive à son terme, le conseil municipal décide la vente des chemins concernés dont les actes notariés seront passés en l'étude de Maître BLANCHET et Maître BLOUET.

Intercommunalité – Répartition des sièges à Fougères Communauté suite aux nouvelles dispositions de la loi du 31 décembre 2012

Après présentation par Monsieur le Maire des nouvelles dispositions concernant le nombre et la répartition des sièges au Conseil Communautaire, le conseil municipal se prononce en faveur du nombre de 38 à répartir au prorata du nombre d'habitants des communes.

Etat d'avancement des dossiers en cours

Monsieur le Maire donne l'état d'avancement des dossiers en cours :

- Appel à projets pour le bâtiment du presbytère : la consultation est en cours

- Construction du préau Cœur de Bourg : la consultation auprès des entreprises va être lancée
- Entrée de bourg côté VC 5 : les travaux d'enrobé vont commencer demain
- Achat d'un véhicule d'occasion pour le service technique au montant de 3 500 €.